

Zeitschrift:	Eclogae Geologicae Helvetiae
Herausgeber:	Schweizerische Geologische Gesellschaft
Band:	2 (1890-1892)
Heft:	5
 Artikel:	Compte rendu de la dixième réunion annuelle à Fribourg
Autor:	Renevier, E. / Golliez, H. / Grubenmann, U:
Kapitel:	B: Rapport sur le contrôle des comptes de la Société : pour deux exercices : 30 juin 1889 à 30 juin 1891
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-153906

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

suisse paru cet hiver, et contenant cinq mémoires de MM. HÆUSLER, RUTIMEYER, FRÜH, HAAS et DE LORIOL. Nous le recommandons à l'attention des paléontologistes.

Notre collection de photographies s'est accrue d'un certain nombre d'épreuves, entre autres de celles données par M. de Fellenberg, représentant les tranchées mises à nu, par divers travaux, à Berne.

Administration. — Vu la lacune accidentelle de l'an passé, vous aurez cette année à vous prononcer sur l'acceptation de la comptabilité de deux exercices, puis sur le budget de dépenses que nous vous avons proposé.

Ensuite nous déposerons notre mandat trisannuel et vous aurez à élire un nouveau comité, pour trois ans, ainsi que deux contrôleurs pour l'exercice courant. Enfin vous voudrez bien, selon l'usage, choisir un bureau spécial pour notre séance scientifique.

Pour le Comité : *Le Président, E. RENEVIER, prof.*

B

Rapport sur le contrôle des comptes de la Société ; pour deux exercices : 30 juin 1889 à 30 juin 1891.

Appelé comme contrôleur des comptes à vérifier les deux derniers exercices écoulés, j'ai contrôlé le livre de caisse pour l'année 1889-1890 et pour l'année 1890-1891 ; toutefois je n'ai pointé les dépenses, d'après les factures acquittées, que pour l'année 1890-1891.

J'ai trouvé les comptes parfaitement en ordre et je constate avec plaisir l'état prospère de notre Société. Notre capital social est de 600 fr. et le capital de roulement est de 735 fr. 18. Il est plus que probable que cette dernière somme n'est pas nécessaire dans son ensemble au Comité pour la marche de la Société, aussi pourrait-on sans crainte capitaliser à nouveau 500 fr.

Je propose donc à l'assemblée : 1^o d'approuver les comptes qui nous sont présentés ; 2^o de demander au Comité la capitalisation des 500 fr. cités plus haut ; 3^o de voter au Comité des remerciements pour sa bonne gestion de nos affaires, et de lui donner décharge de ces deux exercices derniers.

Le contrôleur, H. GOLLIEZ.

Die Rechnung für das Vereinsjahr 1889-1890 wurde meinerseits Anfang August letzten Jahres nach Anlage und Belegen sorgfältig geprüft und in allen Theilen richtig gefunden. Meine Anträge gingen dahin, die Rechnung zu genehmigen und dem Quästor seine Arbeit bestens zu danken.

Mit obigen Urtheilen und Anträgen vollkommen einverstanden.

Frauenfeld, 9. August 1891.

Der Contrôleur, Dr U. GRUBENMANN.
